**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 86 (2014)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les espaces ouverts, un atout indéniable pour les agglomérations

**Autor:** Sfar, Doris

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-513996

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Les espaces ouverts, un atout indéniable pour les agglomérations

**Les espaces ouverts sont essentiels pour la qualité de vie de la population. Avec la densification du tissu urbain, la préservation et le développement de zones destinées au délassement, à l'activité physique et à la nature sont primordiaux. La Confédération vient de publier une brochure qui montre par l'exemple comment y parvenir.**

### Du vide au service de la ville ordonnée...

Longtemps l'urbanisme s'est essentiellement préoccupé de la qualité du bâti. Le vide était destiné à accueillir les infrastructures nécessaires au fonctionnement de la ville, tels les réseaux de transport ou les équipements publics. Le vide – tout espace exempt de constructions et que nous appelons ci-après espaces ouverts – était aussi utilisé à des fins de représentation et d'embellissement. Les monuments et autres ouvrages de prestige, signes du pouvoir politique, ont très souvent été érigés dans des lieux dégagés, les rendant plus visibles et imposants En outre, quelques grands parcs publics sont créés pour accueillir les citadins en mal de nature et pour servir de poumon vert dans la grisaille des villes.

C'est à travers la gestion du vide – de manière à assurer des conditions d'aération, de lumière et d'ensoleillement jugées suffisantes – que les règles d'hygiène et la limitation de la promiscuité ont été établies. Les alentours des bâtiments d'habitation, sur sol privé, étaient investis par les habitants et rentabilisés très souvent sous forme de potagers et autres plantations.

Dans la période d'après-guerre et avec l'avènement de la société moderne, le traitement des espaces ouverts devient plus fonctionnel, plus sobre: à chaque finalité, à chaque groupe d'usagers son propre espace. Les voies de circulation se désenchevêtrent, se spécialisent en fonction des modes de déplacement ou des vitesses. Elles s'étendent, se transforment en des obstacles de plus en plus difficiles à franchir pour l'habitant-piéton. Dans les nouveaux quartiers d'habitation dominent les gazons stériles, équipés parfois de places de jeu austères. Les haies et clôtures, signes de l'individualisation progressive de la société, se multiplient et contribuent au cloisonnement des espaces privatifs.

Les terres exploitées par l'agriculture jouxtent immédiatement les villes. Elles permettent à la population de rester en contact avec la nature et de nourrir son imaginaire qui plonge ses racines dans le monde paysan. Mais elles se font peu à peu grignoter par la ville qui grandit, par de nouveaux quartiers résidentiels, par des aires dévolues aux activités économiques. Et les franges s'effilochent le long des équipements de transport accueillant les flux générés par la mobilité grandissante des biens et des personnes.

### ... aux espaces ouverts conçus selon les pratiques des usagers

L'engouement pour les espaces ouverts croît au fur et à mesure que la vie moderne et urbaine s'intensifie,

*Kleine-Schanze à Berne. © PC 2014*

que le rythme des activités et des échanges s'accélère. Là où beaucoup de personnes vivent, travaillent et passent leur temps libre, apparaissent aussi des conflits d'usage et des nuisances. La ville tend à devenir un lieu stressant qui menace l'équilibre et l'épanouissement des citadins par la présence de nombreux facteurs d'influence négatifs.

La densification urbaine, que tout le monde appelle de ses vœux, risque d'accentuer encore ces phénomènes et, en l'absence de mesures «réparatrices», de péjorer la qualité de vie dans les agglomérations. Cela concernerait une bonne part des citoyens suisses, puisqu'actuellement les trois quarts de la population habitent dans une région urbaine et environ quatre emplois sur cinq y sont localisés.

La préservation de l'environnement et la promotion de la qualité de vie dépendent largement de l'existence d'espaces ouverts variés, situés au cœur des agglomérations, dans les franges urbaines et à leurs abords. Ces espaces offrent l'opportunité de compenser l'importance des surfaces bâties, surtout s'ils arrivent à répondre aux préoccupations de la population et si leur conception intègre le fait que les rapports à notre environnement sont devenus plus complexes et se distinguent à l'heure actuelle par un caractère plus ludique, variable au gré des circonstances et du moment. Leur intérêt dépend donc en grande partie de la manière dont ils entrent en résonance avec les pratiques des usagers, dont notamment la capacité de ces derniers de les détourner de l'utilisation initialement prévue par les concepteurs. L'usager est d'autant plus à l'aise dans un espace que celui-ci arrive à répondre à ses envies du moment, à être – à la fois et selon son inclinaison du moment – un support à son envie de se mouvoir ou au contraire de s'attarder, à être en activité ou au repos.

**Les espaces ouverts dans la ville d'aujourd'hui**

Les espaces ouverts sont reconnus comme des éléments décisifs d'un développement de qualité. Ils ont des apports à faire valoir aux niveaux social, écologique et économique. Ainsi, ils se prêtent aux activités de jeu, à la rencontre, aux loisirs; ils s'offrent à la pratique du sport et d'autres activités physiques telles la marche ou le vélo; et ils favorisent le contact avec la nature et fournissent des occasions de découverte dans ce domaine. Ils ont un effet régulateur pour le climat et la biodiversité. Ils constituent la base de la production de nos biens agricoles. Et leur qualité entre en ligne de compte dans les choix de localisation, des ménages et des entreprises.

Les espaces ouverts sont donc au cœur d'importants enjeux de société, dans les domaines de la santé et du bien-être, du vivre-ensemble et de l'intégration, de l'identité, de l'enracinement et de la reliance du lien avec l'ordre cosmique. Ils sont porteurs d'un projet, celui de la cité de demain: la ville des courtes distances et peu énergivore, où les choses qui constituent la vie quotidienne sont à proximité et facilement accessibles grâce à un réseau viaire adapté aux modes de déplacements «actifs» (marche, vélo, etc.).

La brochure que la Confédération vient de publier affirme la valeur des espaces ouverts, et ce à toutes les échelles qui constituent l'agglomération, du quartier à la région, en passant par la commune. Cette publication s'adresse à tous les acteurs qui prennent part à la conception et l'utilisation des espaces ouverts: les décideurs issus de l'administration, des autorités et des organisations dans les communes, les agglomérations, les régions, les cantons et au niveau fédéral, mais également les acteurs de la société civile, les investisseurs et les personnes en charge d'activités de planification.

Elle invite ces acteurs à développer et gérer ces espaces de façon coordonnée et en fonction d'une vision d'ensemble afin que la diversité des espaces ouverts puisse jouer à plein Des perspectives prometteuses résident dans la capacité d'identifier les interrelations et de relever les défis collectivement. C'est en donnant des exemples concrets qu'on peut le mieux montrer comment cela se réalise. La publication présente des approches qui proviennent de toutes les régions de Suisse et se rapportent aux différentes échelles d'intervention.

**Doris Sfar, OFL**

*La brochure peut être téléchargée sur le site de l'OFL (www.ofl.admin.ch > Documentation > Publications > Rapports de recherche) ou commandée à l'adresse:*
*www.publicationsfederales.ch*
*N° d'art.: 812.100. f.*

En 2013, 311* maîtres d'ouvrage ont misé sur de modiques taux d'intérêt à long terme: ils ont financé une part de leurs biens immobiliers auprès de la CCL

* Année précédente: 285

- All-in-costs inférieurs – à concurrence de 1% environ – aux coûts d'hypothèques fixes comparables
- 3 à 5 émissions par an, dont les durées sont généralement de 10 à 15 ans
- Conseil et financements dans toute la Suisse

Prenez contact avec nous:
Centrale d'émission pour la construction de logements CCL
www.egw-ccl.ch kontakt@egw-ccl.ch Tél. 062 206 06 16

Emissionszentrale für gemeinnützige Wohnbauträger
egw ccl
Centrale d'émission pour la construction de logements